



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2023/117

### OBJET : REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE TROIS EMPRUNTS

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 23 juin 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2023**

**Secrétaire de séance : Marie-Louise PRÉVOTEAU**

**Le 29 juin de l'année deux mille vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

*Séance en présentiel exclusivement*

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. BORDELAIS	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. BARBAN
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. LEMIRE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2023/117

**OBJET : REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE TROIS EMPRUNTS**

**Vu** les articles L.2337-3, L.3336-1, L.4333-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** la nomenclature M57,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

La collectivité possède huit emprunts en cours et il apparaît, dans le cadre du réexamen périodique de ces contrats, opportun de procéder au remboursement de trois d'entre eux avant leur terme.

Le premier de ces emprunts est indexé sur le taux du Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui n'a cessé d'augmenter depuis un peu plus d'un an et les deux autres contrats concernés ont été conclus à taux fixes mais à des niveaux supérieurs au taux moyen actuel.

En remboursant en avance ces trois emprunts, la collectivité devra payer des pénalités de remboursement anticipé. Le montant de ces pénalités est estimé à 42 715€.

En procédant à ce remboursement anticipé, la collectivité économisera en contrepartie un montant estimé de 126 049€, correspondant aux intérêts qui devraient être versés jusqu'au terme de l'ensemble de ces trois contrats.

La Communauté de communes réalisera donc, sur le long terme (les emprunts concernés devant courir jusqu'au 2027, 2028 et 2032), une économie de 83 334€ environ, en tant compte du fait qu'il n'est pas prévu de recourir en parallèle à de nouveaux emprunts.

Il est donc proposé de sortir des deux premiers emprunts dès 2023 et du troisième en 2024, afin de respecter les clauses contractuelles de remboursement anticipé.

Par cette démarche, l'encours de la dette de la Communauté de communes à la fin de l'année 2023 sera diminué de 675 000€, ramenant cet encours à hauteur de 1 857 054€, ce qui améliorera la capacité de désendettement de la collectivité.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Prend acte de la volonté de remboursement anticipé des trois emprunts.

Fait à Martillac, le 29 juin 2023



**Marie-Louise PRÉVOTEAU**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu